



COMMUNIQUE N° 0033 /C/PAK/DG/DMA/2026 DU 01 AVR 2026
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°009/AONR/PAK/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'UN CANAL DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Le résultat de l'appel d'offres national restreint N°009/AONR/PAK/CIPM/2026 du 02 mars 2026 en vue du recrutement d'un consultant pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement et de construction d'un canal de drainage des eaux pluviales se présente comme suit :

N°	OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI
01	Maitrise d'œuvre des travaux d'aménagement et de construction d'un canal de drainage des eaux pluviales	BIJO MEGA SERVICES CO LTD NIU : M072014686677N ; RC : TPPRR/RC/IBE/2020/B/0188	Cent millions deux cent cinquante-huit mille huit cent - quarante un (100 258 841)	Vingt-deux (22) mois.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouverts qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 pour suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Fait à Kribi, le **01 AVR 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE



Patrice Melom